

Lausanne

La tour Taoua en version consolidée

Par **Daniel Audétat**. Mis à jour le 23.07.2012 **14 Commentaires**

La Municipalité a revu le projet avec le promoteur de façon à répondre aux critiques de son parlement. En exclusivité, les premières illustrations du futur espace public



Au pied de Taoua. A droite, le pavillon adaptable en billetterie et l'avenue Jomini.
xy-ar.ch

Partager & Commenter

Mots-clés

Tour Taoua

En retirant son préavis l'automne dernier, la Municipalité n'avait qu'un dessein: «Reculer pour mieux sauter!» Cette promesse du syndic Daniel Brélaz est en train de se vérifier. A la rentrée, l'exécutif présentera au parlement communal le projet Taoua dans une version largement complétée. La tour qui prolongera le Centre d'expositions et de congrès de

Beaulieu n'a pas changé de façade et compte toujours 27 étages.

Loyers contrôlés

Mais les plans intérieurs de ce bâtiment haut d'environ 85 mètres ont été profondément remaniés pour

intégrer douze étages de logement, dont quatre pour de l'habitat à loyer contrôlé. Dans cette catégorie, il faudra tout de même déboursier entre 2200 et 2300 francs pour un appartement de cent mètres carrés. Ce qui est certes « abordable », comme l'a demandé la jeune garde socialiste, « mais du point de vue de la classe moyenne supérieure », reconnaît le municipal Grégoire Junod, nouvel élu du PS.

Redevance variable

La rentabilité de l'opération immobilière étant réduite par ces exigences politiques, la Ville et les investisseurs se sont entendus sur une façon inédite de calculer la redevance du droit de superficie, qui courra sur 99 ans : cette rétribution variera d'année en année, en fonction du rendement de l'opération. « Privé et public partagent ainsi les risques », se félicitent responsables de la Ville et de l'entreprise générale Losinger Marazzi, « développeur » du projet.

Espace unifié

Par ailleurs, encore une fois pour répondre aux vœux du Conseil communal, le bureau Pont 12 (premier prix du concours d'architecture pour la tour) et l'atelier Paysagegestion, tous les deux de Lausanne, ont prolongé leurs réflexions pour l'aménagement de l'espace public allant du front Jomini au Palais de Beaulieu.

Escaliers rasés

L'idée fondamentale consiste à supprimer les larges escaliers qui marquent l'entrée dans le complexe d'expositions et congrès. Une pente douce remplacera cette rampe pour créer une continuité entre la partie basse et la partie haute de l'espace public. Une perspective inédite s'ouvrira ainsi entre l'avenue Jomini et le Palais de Beaulieu. Des cheminements se croisant en diagonale découperont des îlots aux vocations diverses, mais parmi lesquels dominera la verdure.

Financement découplé

Losinger Marazzi contribuera de façon substantielle aux coûts d'aménagement du front Jomini (6600 m²), qui doit être prêt dès l'inauguration de la tour. Pour les jardins de Beaulieu (11 000 m²), reste à trouver une clé de financement entre la Fondation de Beaulieu (propriétaire des murs), l'exploitant MCH Group et les pouvoirs publics. (24 heures)

Créé: 23.07.2012, 19h52

[Voir tous les commentaires](#)